

Procès-Verbal du Conseil Municipal

du 30 Mars 2026

PRESENTS : M. ARNAUD Jean-Yves, Mme GARACHON Corinne, M. OLIVIER Pascal, Mme DUBOIS Jocelyne, M. MAZEROLLE Christian, Mme BERGON Christine, M. NIGON Jean-Paul, Mme FAUGERE Marie-Claude, Mme GIBELIN Sandrine, Mme FIRMIN Audrey, M. BOYER-MASUREL Yoann, Mme RYCKEBUSCH Emilie, M. TABOUREL Matthieu, M. CATHELIN Maxime.

ABSENTS EXCUSES : Mme PEYNET Nathalie donne pouvoir à Mme GARACHON Corinne.

ABSENT NON EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARACHON Corinne.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

OFFRE DE FINANCEMENT

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux du foyer rural et des jardins de l'Abbaye 1^{ère} tranche un emprunt doit être contracté pour un montant de 250 000 €.

M. le Maire rappelle les subventions obtenues pour ces projets :

Foyer Rural :

Travaux : 221 943 € HT
Subvention Région : 70 000 €
Subvention DETR : 57 843 €

Jardins Abbaye 1^{ère} tranche :

Travaux : 142 760 € HT
Subvention Région : 50 000 €
Subvention DETR : 22 301 €
Fonds de concours : 20 000 €

Madame Jocelyne DUBOIS informe les membres du conseil que plusieurs établissements bancaires ont été sollicités, il s'avère que la meilleure offre soit celle de la Caisse du Crédit Agricole.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Montant du prêt : 250 000 €

Durée d'amortissement : 20 ans

Taux fixe : 3.86 %

Mode d'amortissement : capital constant

Périodicité : Trimestrielle

Frais de dossier : 375.00 €

Le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable.

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

AVENANTS – DEVIS – HONORAIRES FOYER RURAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du foyer rural, les lots N° 2-4 et 5 doivent faire l'objet d'un nouvel avenant, un avenant est également nécessaire pour réajuster les honoraires de l'architecte.

- ✓ Architecte : ajustement des honoraires
- ✓ Lot N°2 : solivage en comble, plinthes supplémentaires
- ✓ Lot N°4 : travaux en plus et moins-values
- ✓ Lot N°5 : travaux en plus et moins-values

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conclure les avenants suivants :

Lot n°2 menuiserie extérieures et intérieures : avenant n° 3 : plus-value d'un montant de 661.60 € HT qui a pour objet solivage en comble, plinthes supplémentaires.

Attributaire : Eurl LOPITAUX

Adresse : 1 ZA Les Fayes 63330 Pionsat

Marché initial – montant : 26 059.00 € H.T.

Avenant n°1 : plus-value de 1 180.00 H.T. délibération 2025/04/04

Avenant n°2 : plus-value de 1 912.00 € H.T. délibération 2026/01/03

Avenant n°3 objet de la présente délibération : plus-value de 661.60 € H.T.

Nouveau montant du marché : 29 812.60 € H.T

Lot n°4 plomberie-chauffage-ventilation : avenant n° 2 : moins-value d'un montant de -1 153.62 € HT

Attributaire : SA DUMAS GIRY

Adresse : 71 avenue du 8 mai 03100 Montluçon

Marché initial – montant : 35 200.00 € H.T.

Avenant n°1 : plus-value de 6 265.69 € H.T. délibération 2025/06/02

Avenant n°2 objet de la présente délibération : moins-value de -1 153.62 € H.T.

Nouveau montant du marché : 40 312.07 € H.T

Lot n°5 électricité générale : avenant n° 2 : plus-value d'un montant de 1 004.00 € HT

Attributaire : Sas SANCELME ELEC

Adresse : 26 Route des Colettes 03450 Ebreuil

Marché initial – montant : 18 522.00 € H.T.

Avenant n°1 : plus-value de 554.00 € H.T. délibération 2025/04/04

Avenant n°2 objet de la présente délibération : plus-value de 1 004.00 € H.T.

Nouveau montant du marché : 20 080.00 € H.T

Honoraires architecte : avenant n° 1 : plus-value d'un montant de 301.13 € HT

Architecte : GUYOT Brigitte

Adresse : 22 Route de la Roche Bens 63260 Chaptuzat

Montant initial : 7 500.00 € H.T délibération 2025/01/03

Avenant n°1 objet de la présente délibération : plus -value de 301.13 € H.T.

Nouveau montant des honoraires : 7 801.13 € H.T

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la réception des travaux aura lieu le 15 avril.

RESPONSABLES DE VILLAGES

MAZEROLLE Christian, BERGON Christine, TABOUREL Matthieu : Les Chaumettes, Malmouche, Lachaux, La Faye, Château-Gaillard, Les Tarteaux, Pont de Menat, Les Arbres.

ARNAUD Jean-Yves, LOCATELLI Clémentine : Les Aubrelles, Le Bourg.

BOYER MASUREL Yoann, CHATELIN Maxime : Rue des Grelins, Bouquaine, Le Breuil, Les Paillers.

RYCKEBUSCH Emilie, GARACHON Corinne : Le Piogat, Montvachoux, Querriaux, Deux Forts.

PEYNET Nathalie, OLIVIER Pascal, CANCELLIERI Jean-François : La Baraque Brûlée, Les Cerisiers, La Ganne, Mouly, Chez Jean Decorps.

DUBOIS Jocelyne, FAUGERE Marie-Claude : Les Boudignons, La Boule, La Sens.

NIGON Jean-Paul, GIBELIN Sandrine, FIRMIN Audrey : Les Garennes, Le Couret, Navoirat, Vendoges, Bougedal, Biesse, Les Bretonnes.

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

COMMISSIONS COMMUNE

Monsieur Jean-Yves ARNAUD siège dans chaque commission,

PATRIMOINE / TOURISME : RYCKEBUSCH Emilie, GIBELIN Sandrine, TABOUREL Matthieu, FIRMIN Audrey, DUBOIS Jocelyne.

Des administrés volontaires pourront siéger dans cette commission.

PRESIDENTE : DUBOIS Jocelyne

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT : NIGON Jean-Paul, CATHÉLIN Maxime, PEYNET Nathalie, LOCATELLI Clémentine, DUBOIS Jocelyne.

PRESIDENTE : DUBOIS Jocelyne

COMMUNICATION : DUBOIS Jocelyne, MAZEROLLE Christian, PEYNET Nathalie, FIRMIN Audrey, TABOUREL Matthieu, CANCELLIERI Jean-François.

PRESIDENT : MAZEROLLE Christian

CULTURE / SPORT / JEUNESSE / CEREMONIES : CANCELLIERI Jean-François, RYCKEBUSCH Emilie, BOYER MASUREL Yoann, FIRMIN Audrey.

PRESIDENTE : RYCKEBUSCH Emilie

ENTRETIEN VOIRIES / ASSAINISSEMENT / ESPACES VERTS : NIGON Jean-Paul, OLIVIER Pascal, LOCATELLI Clémentine

PRESIDENT : OLIVIER Pascal

BÂTIMENTS PUBLICS : GARACHON Corinne, FAUGERE Marie-Claude, TABOUREL Matthieu, BOYER MASUREL Yoann, MAZEROLLE Christian.

PRESIDENTE : GARACHON Corinne

ECOLE : GARACHON Corinne, FAUGERE Marie-Claude, DUBOIS Jocelyne.

PRESIDENTE : GARACHON Corinne

FOYER RURAL : BERGON Christine, DUBOIS Jocelyne, GARACHON Corinne.

PRESIDENTE : BERGON Christine

SOCIALE : PEYNET Nathalie, MAZEROLLE Christian, GARACHON Corinne, FAUGERE Marie-Claude, BERGON Christine.

Des administrés volontaires pourront siéger dans cette commission.

PRESIDENTE : PEYNET Nathalie

FINANCES : DUBOIS Jocelyne, BERGON Christine.

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

SYNDICATS

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
TE 63 Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme	ARNAUD Jean-Yves	MAZEROLLE Christian
SICTOM Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères	DUBOIS Jocelyne TABOUREL Matthieu	
SMADC Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles	BERGON Christine	GIBELIN Sandrine
E.P.F. - SMAF Etablissement Public Foncier - Syndicat Mixte d'Action Foncière	Désigné par la Communauté de Communes	
SIOULE ET MORGE	BOYER MASUREL Yoann FIRMIN Audrey	MAZEROLLE Christian

S.I.V. Syndicat Intercommunal de Voirie	OLIVIER Pascal NIGON Jean-Paul	
SEMERAP	FAUGERE Marie-Claude	

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

APPELS D'OFFRES : ARNAUD Jean-Yves, DUBOIS Jocelyne, GARACHON Corinne, OLIVIER Pascal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- ARNAUD Jean-Yves, Titulaire
- GARACHON Corinne, Suppléante
- **CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :**
Cette commission est chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes et l'intercommunalité, notamment dans le cadre des transferts de compétences. Elle se réunit ponctuellement en fonction des besoins (transfert de compétence, révision des charges transférées...).

Titulaire : ARNAUD Jean-Yves, Titulaire

Suppléant : GARACHON Corinne, Suppléante

- **CIA (Commission Intercommunale d'Accessibilité) :**
Cette commission veille à l'accessibilité des services et équipements aux personnes en situation de handicap. Elle se réunit au minimum une fois par an.

Titulaire : MAZEROLLE Christian

- **CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) :**
Cette commission participe à l'évaluation des bases fiscales locales. L'EPCI propose une liste de contribuables, c'est ensuite la DGFIP qui arrête la composition définitive.

2 Contribuables (élus ou non) : DUBOIS Jocelyne, BERGON Christine

- **CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :**
Le conseil d'administration du CIAS associe des représentants élus et des membres issus de la société civile. Le conseil d'administration doit se réunir au moins une fois par trimestre.

1 personne représentant la société civile : MAZEROLLE Christian

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

S.M.G.F (Syndicat Mixte de Gestion Forestière)

Président : OLIVIER Pascal

Vice-Président : NIGON Jean-Paul

Membres : ARNAUD Jean-Yves
BLANCHET Michel
LAMADON Jackie
MAZEROLLE Christian
PEYNET Nathalie

Sauf décision contraire du Conseil Municipal, celui-ci restera inchangé.

ORGANISME DIVERS

ORGANISMES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Commune Forestières du Puy-de-Dôme	NIGON Jean-Paul	OLIVIER Pascal
FDGDON – FREDON Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles	NIGON Jean-Paul	
MISSION LOCALE	ARNAUD Jean-Yves	
CLIC Centre Local d'Information et de Coordination	RYCKEBUSCH Emilie	
CLIC ELU SENIOR	DUBOIS Jocelyne	
NATURA 2000	BOYER MASUREL Yoann	CATHELIN Maxime
SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours	MAZEROLLE Christian	ARNAUD Jean-Yves
ENEDIS	ARNAUD Jean-Yves	
ARS Agence Régionale de la Santé	MAZEROLLE Christian	PEYNET Nathalie
France Travail	ARNAUD Jean-Yves	
ADIT Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale	GARACHON Corinne	FAUGERE Marie-Claude
CNAS Comité national d'action sociale	BERGON Christine	
CHAMBRE D'AGRICULTURE	OLIVIER Pascal	
CORRESPONDANCE DÉFENSE	ARNAUD Jean-Yves	
SITES CLUNISIENS	RYCKEBUSCH Emilie	FIRMIN Audrey
RIVE GAUCHE	ARNAUD Jean-Yves	BOYER MASUREL Yoann DUBOIS Jocelyne

Décision du Conseil : validé à l'unanimité

COMMISSIONS / QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

Panneaux d'affichage village :

Responsables : Jean-François CANCELLIERI et Maxime CATHELIN.

Foire aux choux

Elle aura lieu le 7 juin, préparer l'affiche et faire une annonce dans Combin.

Fête patronale

Elle aura lieu les 4 et 5 juillet, faire une réunion avec les associations.

Chaudières et cuves bâtiments communaux

M. BERGNARD Stéphane, employé communal sera en charge de la vérification des cuves de fioul et gaz ainsi que de l'entretien des chaudières.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la prochaine séance du conseil qui se déroulera le 20 avril 2026 à 18 heures.

La séance est levée à 20h45

Le secrétaire de séance,
Corinne GARACHON

Le Maire,
Jean-Yves ARNAUD